

Oui au fond climat, une étape nécessaire

L'acceptation de cette initiative serait un grand pas vers la lutte contre la dégradation du climat. Une condition nécessaire, mais de loin pas suffisante. L'investissement, de 0,5 à 1% du produit intérieur brut, dans des secteurs clés de la lutte contre le changement climatique, en renforçant l'approvisionnement énergétique du pays, résume les objectifs de l'initiative pour le fond climat, soumis au vote le 8 mars prochain.

Le fond permettra le financement des mesures de bifurcation écologique, comme la rénovation des bâtiments ou le développement des énergies renouvelables, mais aussi le soutien à la formation professionnelle associée à ces techniques, ainsi que la préservation de la biodiversité. Le fond n'étant pas soumis au frein à l'endettement, il échapperait aux logiques austéritaires et à la mainmise de la bourgeoisie sur les finances publiques. CS-POP considère cette initiative comme une opportunité d'initier, de manière collective, la lutte pour le maintien des conditions d'existence sur la planète. La justice fiscale, l'abolition du pouvoir exorbitant des grandes

industries polluantes et la planification démocratique des investissements doivent être les prochaines étapes. Nous resterons attentifs aux solutions simplistes misant sur la technologie sans avoir pour priorité la sauvegarde du climat, mais le maintien de la logique capitaliste. Voter OUI le 8 mars reste fondamental ! Pour la rénovation des bâtiments, le développement des transports publics et afin que les classes populaires bénéficient de ces avancées, sans n'être que les victimes sacrificielles des dégradations du climat. CS·POP appelle à voter OUI le 8 mars prochain, tant pour mettre la pression sur le monde politique et économique que pour préparer les prochaines échéances sur des bases solides.

CS-POP et Gauche en Mouvement